



A tous les Adhérents du CSB-karaté

A Brétigny sur Orge, le 23/04/2024

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan Vigipirate « URGENCE ATTENTAT », des mesures préfectorales ont été prises pour garantir la sécurité de tous. Aussi, la municipalité, via le service des sports, affichera le règlement intérieur ainsi que la note du Préfet dans le gymnase. Merci aux parents d'en prendre connaissance. En synthèse, nous vous prions de respecter, jusqu'à nouvel ordre, les règles suivantes :

- **Seuls les adhérents pratiquants au CSB-Karaté sont autorisés à accéder au gymnase pendant les heures de cours (les parents peuvent entrer dans les vestiaires pour aider leurs enfants à se changer avant et après les cours).**
- **Il est interdit de stationner à l'intérieur devant la porte du gymnase, les issues et les accès de secours doivent rester accessibles.**
- **Les élèves doivent être ponctuels (arrivée au moins 10 minutes avant le début du cours). Les portes resteront fermées au-delà de 18h30.**

PS : Les parents qui souhaitent patienter pendant les cours, notamment en cas d'intempéries, peuvent se diriger vers les tribunes du stade de foot. Nous étudions actuellement d'autres pistes avec le service des sports.

Comptant sur votre diligence,

Sportivement,

Le Président : Yassin KAIMA